

Père François Zannini

# LA LOI DIVINE CONTRAİNTE OU LIBÉRATION?



Editions du Parvis  
1648 Hauteville / Suisse

**Autres ouvrages du Père François Zannini  
parus aux Editions du Parvis:**

*Fleurs d'espérance pour brebis perdues*, 2004  
*Sa vérité me rend libre*, 2005  
*Le Pardon, mode d'emploi*, 2006  
*Faire de sa vie une prière*, 2006  
*Balises de sagesse pour jeunes en détresse*, 2007  
*Des étoiles pour tes nuits*, 2009  
*Le bonheur est dans ton cœur*, 2009  
*Si tu aimes, dis la vérité!* 2009  
*S'unir pour s'aimer avec Jésus pour guide*, 2010  
*L'Eucharistie – Mystère d'amour et Source de sainteté pour le monde*, 2012  
*Toute drogue tue! Choisis la vie!* 2012  
*L'aromathérapie – Les huiles essentielles au service de votre santé*, 2012  
*Laisse-toi guider par Marie*, 2013  
*Jus de fruits et légumes*, 2014  
*Les témoins de l'Amour éternel*, 2014  
*Lumière et force de la foi*, 2015  
*La Miséricorde sauvera le monde*, 2016  
*Réussir l'équilibre de sa vie*, 2016  
*Cœur à cœur avec Marie*, 2016

© Juin 2017

**Editions du Parvis**  
**Route de l'Eglise 71**  
**1648 Hauteville**  
**Suisse**

Tél. 0041 26 915 93 93

Fax 0041 26 915 93 99

librairie@parvis.ch

www.parvis.ch

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé en U.E.

ISBN 978-2-88022-423-3

## INTRODUCTION

# La sagesse de la Loi

Avant d'entrer en matière dans cette introduction qui est un peu ardue parce qu'assez philosophique et théologique, j'aimerais avertir le lecteur de prendre le temps de lire doucement ces quelques lignes qui retracent tout le cheminement de la Loi de Dieu pour le bien de l'homme, sa créature, et de la création au service de l'homme et de sa vie terrestre.

Certes, la Loi divine n'est pas pour emprisonner l'homme dans un carcan le privant de liberté, mais pour lui montrer que, par amour, la Loi de Dieu est prescrite pour permettre à l'homme de faire le **bon choix** qui révélera son **amour** de Dieu et sa soumission de créature, ou son **refus** de Dieu et son aliénation à lui-même. Dieu ne pouvait pas agir autrement, sinon, il aurait manqué à son amour en obligeant l'homme à l'aimer et à le servir par contrainte et non par une obéissance d'amour à son désir divin, qui est sage et parfait pour le bien éternel de l'homme individuel et de l'humanité.

Cette introduction veut donc amener le lecteur à une compréhension du bienfait de la Loi instaurée par Dieu avant et après le péché. Avant, ce fut pour préserver l'homme de se révolter contre Dieu en s'y soumettant pas amour, et après, ce fut pour régir toute la vie morale et sociale de l'homme afin de le protéger

contre lui-même, contre la société, et permettre à tous et à chacun de vivre heureux dans une liberté éduquée à faire sans cesse le bon choix pour être heureux et rendre heureux le prochain.

Dieu n'a pas besoin de loi pour réguler sa vie parce qu'Il est par excellence la **Loi éternelle**, vu qu'il est la Parole de vie et l'Amour en lui-même. Il est cette intensité d'amour infini qui comble la Sainte-Trinité et lui permet de vivre et de faire vivre tout être qui vient quémander son amour et sa sagesse.

En fait, dans sa bonté ineffable, Dieu n'a jamais conditionné l'homme à l'aimer sans liberté. Il l'a soumis à un choix parce que l'Amour ne s'impose pas, mais se propose à l'être aimé. Il demandait donc à Adam et Eve de jouir du paradis terrestre comme ils le voulaient, c'est-à-dire de manger de tous les fruits qu'ils voyaient et convoitaient, mais de ne pas toucher à ceux de l'Arbre de la connaissance du bien et du mal, sinon ils en mourraient.

L'invitation était claire, simple et précise. Dieu se réservait cet Arbre de la connaissance du bien et du mal, parce qu'il est le Créateur et Maître de la vie et que l'homme n'a pas à s'ériger en *maître* qui décide de ce qui est bien et mal, mais en *créature dépendante* qui se soumet à Dieu par amour ou se démet de la tutelle divine par insoumission. Ce que l'homme fera, tenté par le démon qui l'a trompé, étant le père du mensonge. La suite est connue de tout homme qui la vit au quotidien sur terre jusqu'à la mort.

La loi que Dieu érigea pour l'homme était pour son bonheur, et la condition de ce bonheur était basée sur le respect d'un précepte divin. Ce dernier devait être accueilli par l'humilité d'un homme qui accepte sa condition de créature, et qui montre par sa soumission, qu'il aime son Dieu et Créateur comme ce dernier le désire.

La Loi est la direction ou la règle permanente qu'une intelligence supérieure impose à un être inférieur pour le bon gouvernement de ses actions. De cette définition se dégagent le principe et les conditions d'une vraie loi. Elle émane d'une intelligence qui connaît le but auquel doit tendre l'être à diriger et les moyens

de le conduire à sa fin. Cette intelligence doit être supérieure à l'être qu'elle doit régir, supérieure par la science, mais aussi par l'autorité ayant par conséquent le droit de lui commander.

La loi tend au bien particulier et général, d'où son caractère durable et constant. Le législateur parfait est Dieu, Suprême Intelligence, Maître souverain incontestable, dont l'autorité est universelle et permanente.

Tout autre détenteur du pouvoir ou de l'autorité est obligé dans ses lois de se conformer aux siennes, sous peine d'aller contre sa science infinie et contre son autorité supérieure et sans conteste. Dieu, souverain Législateur, a porté des lois pour tous les êtres qu'il a créés. Les unes régissent le monde matériel et les êtres sans raison et sans liberté: ce sont les lois **physiques** et **naturelles**; les autres concernent les êtres intelligents et libres: ce sont les lois **morales** qui doivent régler leur conduite et leurs actes.

Parmi ces lois morales, les unes sont absolument nécessaires. Elles résultent de l'essence même de Dieu comme aussi de l'essence de la créature intelligente et libre, de sorte que Dieu ne saurait les suspendre sans cesser d'être ce qu'il est: *Créateur* et *Maître de toute vie*, ni l'homme s'y dérober sans cesser d'être ce qu'il est: *créature dépendante*. Ces lois, reposant sur la nature de Dieu et sur celle de l'être intelligent et libre, forment ce qu'on appelle la *loi naturelle, éternelle, immuable, nécessaire*; l'adoration, le respect de Dieu, la soumission à ses lois et à ses volontés rentrent dans la catégorie des *lois nécessaires*.

Dieu, outre ces lois, a pu et voulu en établir d'autres procédant d'un acte positif et libre de sa volonté. Ces lois sont dites *divines positives*. Elles précisent ou complètent les devoirs qu'il plaît à Dieu d'imposer à sa créature libre. Il s'agit de la *Loi mosaïque* ou *du Décalogue* et de la *Loi évangélique* du Christ, le Messie et Sauveur de l'humanité.

Dieu a laissé aussi aux hommes investis d'intelligence et d'autorité, de créer leurs propres lois pour régir leur vie civile et

ecclésiastique, et ce sont les lois humaines qui gouvernent la vie de l'Etat et de l'Eglise.

Nous nous bornerons à découvrir les bienfaits de la **Loi éternelle**, de la **Loi naturelle**, de la **Loi mosaïque** et de la **Loi évangélique** qui, à elles seules, peuvent régler la vie morale de tout individu.

Pendant aucune loi humaine ne peut annihiler ou suspendre un précepte ou une loi de Dieu, parce que la sagesse divine prime sur toute loi humaine qui peut être partielle, insuffisante, imparfaite et parfois contraire au bien commun et à la volonté divine.

C'est pourquoi tout être humain doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes (Ac 5,29) et il n'est jamais tenu de se soumettre à une loi humaine qui va contre sa conscience. Aucun chrétien ou homme de bonne volonté ne peut admettre la loi autorisant l'avortement ou l'euthanasie, l'eugénisme ou encore le mariage pour tous avec la PMA (procréation médicalement assistée) et la GPA (gestation pour autrui) parce que toutes ces lois civiles vont à l'encontre de la Loi divine qui prime pour le bien de l'homme et de la communauté et, conséquemment, pour le salut de tout être humain devant Dieu.

Dans ces pages, tout homme de bonne volonté et tout chrétien trouveront toute la connaissance de la Loi divine et ses bienfaits sur la vie morale et spirituelle de l'homme, afin que son être vive en paix et heureux avec une conscience droite et libre, parce que jamais soumise au joug de l'esprit du monde, d'une idéologie politique ou d'un système philosophique oppressif et destructurant la personnalité et la dignité humaine.

Certes la loi est nécessaire puisque l'homme n'a pas su répondre à l'Amour divin par un amour humain rempli d'humilité et de soumission. Connaître la loi divine et s'y soumettre par amour ne deviennent pas une contrainte, une obligation et une réduction de ma liberté. Bien au contraire, obéir à la loi de Dieu en vivant le Décalogue ou la Loi évangélique est une **libération fondamentale**. C'est retrouver, dans l'humilité et la sagesse de

l'amour, ce que l'homme a perdu dans la folie de l'orgueil, et réapprendre qu'en acceptant la loi par amour, l'homme ne se soumet pas au joug d'une loi tyrannique, mais il choisit, avec raison et sagesse, d'obéir à ce qui peut le libérer du fardeau de ses passions, de ses caprices, de ses envies, de toutes ses faiblesses humaines qui l'asservissent à lui-même et en font l'esclave de ses vices et de sa nature corrompue.

En refusant la première loi du Créateur, l'homme se voit dans la raison d'accepter ces nouvelles lois morales proposées par le Père pour lui rendre la vie terrestre plus humaine et plus heureuse. Accepter humblement les commandements divins est pour l'homme non pas une imposition de la volonté divine pour annihiler sa liberté, mais une *proposition* de l'Amour divin pour mieux orienter la liberté humaine vers l'amour de la sagesse et la perfection de l'amour, qui rendent l'homme plus libre parce que plus divin dans son humanité déchue.

Si Dieu nous a donné des lois, c'est pour éduquer notre amour à sa sagesse, comme dit Gustave Thibon: «*Là où il n'y a pas d'amour, il n'y a que des lois, mais là où il y a l'amour, la loi est inutile.*» En effet, au ciel, l'homme n'a plus besoin de loi parce qu'il ne vit plus que d'amour, et il règne avec la Sainte-Trinité, immergé qu'il est dans son amour infini et éternel. Il ne peut plus désirer autre chose tant son être est comblé de la sagesse et de l'amour de Dieu. Mais en attendant cet heureux avènement, l'homme vit sur terre et se trouve régi par des lois divines et humaines, afin de l'aider à vivre mieux et plus libre dans la mesure où il sait voir dans la loi non pas une défense ou une interdiction, ni une restriction de sa liberté extérieure, mais plutôt une extension de sa liberté intérieure qui, seule, peut rendre l'homme vraiment heureux parce qu'il a choisi non pas la servitude de l'anarchie, mais la sagesse de la loi.

## CHAPITRE 1

# Les Dix Commandements de Dieu

### Les différentes lois divines dans l'histoire humaine

Dieu, avant le péché de l'homme, lui avait assigné un ordre: «**Tu peux manger de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu ne mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu deviendras passible de mort.**» (Gn 2,16-17) C'était une preuve d'amour de Dieu qui voulait dans la liberté que l'homme fasse un choix: soit obéir à Dieu et suivre son ordre de défense et de protection contre l'envie de décider de ce qui est bien et mal, soit se prendre pour Dieu et décider lui-même de ce qui est bien et mal et mourir sous le châtement lié à l'ordre divin.

L'homme, sous la tentation et la ruse de Satan, succomba et mangea du fruit de l'Arbre défendu. Autrement dit, il désobéit à Dieu pour être comme lui, croyant ne pas mourir. Mais la conséquence de son péché fut l'**ignorance** de l'esprit, l'**asservissement** du cœur lié à la passion des sens, la **maladie**, le **vieillessement** du corps et la **mort**. L'homme garda son âme immortelle, mais celle-ci était perdue à jamais sans la promesse divine de la racheter par le sacrifice du Fils de Dieu: «**Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'atteindra à la tête et tu l'atteindras au talon.**» (Gn 3,15) Marie écrasera la tête du démon par la victoire de Jésus sur la mort éternelle de l'homme, et le



démon l'atteindra au talon en faisant mourir son Fils sur la croix pour le salut de l'homme.

Comme l'homme n'a pas voulu écouter son Créateur et a brisé sa nature humaine avec un esprit prompt et un corps faible, il faudra redonner à l'homme des lois salutaires pour diriger sa vie et la conduire sur le chemin du Salut que viendra lui donner Jésus sur la croix. Mais en attendant ce salut, Dieu le Père se choisit un peuple, le *Peuple hébreu*, pour conduire l'humanité vers le Dieu unique, qui est le Père en Yahvé, et annoncer la venue du Messie, son Fils descendant sur terre parmi les juifs pour sauver Israël, et avec le Peuple élu, toute l'humanité.

Mais avant de donner à Moïse et à son peuple le Décalogue, Dieu avait mis dans le cœur de tout homme des principes, des lois pour le guider afin de le rendre heureux temporairement sur terre et éternellement dans les cieux.

La **Loi éternelle** est cette première loi. Elle est en Dieu. Elle est Dieu même. Platon appelle Dieu **Logos**, c'est-à-dire la parole qui fait la loi, et Cicéron parle de Dieu comme **Summa Ratio**, c'est-à-dire la Raison souveraine. C'est pourquoi saint Augustin dit que «*Dieu est la loi éternelle, étant la Souveraine Raison*» La Raison divine est donc le principe de la loi éternelle et, comme son auteur, elle est immuable et ne peut subir aucun changement ou modification. Comme la raison et la volonté en Dieu font partie de l'essence même de sa nature éternelle et impérissable, la loi divine est donc nécessaire, elle a toujours été et sera toujours. Toutes choses créées, raisonnables ou non, lui sont soumises et, si l'être intelligent et libre s'en écarte, il se constitue en révolte contre Dieu et contre la loi de sa propre nature.

Cette loi éternelle est la règle nécessaire du bien, du juste, du droit; elle est le modèle sur lequel doivent se former et se régler toutes les autres lois; si elles s'y conforment, elles seront par là même justes et légitimes; si elles y dérogent, elles ne seront plus l'expression du droit et de la justice et ne mériteront plus le nom

de loi, n'étant pas dans l'ordre, mais constituant au contraire le désordre organisé et prescrit.

Comme Dieu a donné aux anges des lois célestes, il a donné une loi aux hommes: *«Il les posa pour toujours et à jamais, sous une loi qui jamais ne passera.»* (Ps 148,6) Et comme dit saint Augustin: *«Dieu n'ordonne jamais rien qui ne soit pour le plus grand bien de ceux auxquels il donne ses ordres.»* La Loi éternelle manifestée à l'homme par les lumières de la raison s'appelle la **Loi naturelle**, parce qu'elle est fondée sur la nature des choses et que l'homme la connaît naturellement. Selon saint Thomas d'Aquin: *«Elle est une expression de la lumière divine en nous, une participation de la Loi éternelle dans une créature intelligente.»* Elle est innée au cœur humain pour indiquer à tout homme la voie à suivre dans son existence et demeurer dans une conscience éclairée. Saint Paulin le confirme: *«L'ordre de Dieu est donc déjà à lui seul une grâce.»* Tout homme sait, qu'il soit païen ou croyant, que s'il ment ou vole, il commet le mal et agit contre des valeurs que lui rappelle sa conscience. Cette **Loi naturelle** est le garde-fou que Dieu a mis en l'homme pour le protéger contre lui-même et les excès de ses passions, qui peuvent le détruire, lui et son prochain. C'est pourquoi, saint Paul écrira aux Romains que les païens connaissent par nature leurs devoirs et que Dieu, au jour du Jugement dernier, les jugera sur la Loi naturelle: *«Ils montrent la réalité de cette Loi inscrite en leur cœur, à preuve le témoignage de leur conscience.»* (Rm 2,15) *«Cette Loi, dira saint Augustin, est inscrite dans nos cœurs et rien ne pourra l'y détruire.»* Et Tertullien ajoute: *«Si cette Loi peut être momentanément obscurcie, elle ne peut être éteinte.»* C'est pourquoi la plupart des règles morales sont inscrites dans le cœur humain et rappellent à l'homme son devoir envers Dieu et le prochain, créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance.

Certes, tous ne connaissent pas également la Loi naturelle. Cette connaissance varie selon le degré d'intelligence et d'instruction. Mais les grands principes généraux et leurs conséquences

immédiates ne peuvent échapper à un esprit qui réfléchit un peu aux conséquences de ses actes. Tout le monde le sait qu'il faut honorer Dieu, ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse, et de là, on peut en déduire que le blasphème, le vol, l'homicide, le mensonge, la malhonnêteté sont des choses mauvaises et répréhensibles.

La loi naturelle n'admet *aucune dispense, aucun changement, aucune variation* selon les époques, les pays. Cette loi est *universelle, immuable, absolue, obligatoire*, bien que non nécessitante. Elle est néanmoins susceptible de perfectionnement. Les sages de tous les âges ont pu en éclairer les principes ou en développer les enseignements. Cependant, Dieu seul l'a vraiment éclairée et perfectionnée par des **lois positives divines** qui sont l'expression de sa volonté pour le bien des hommes. Ces lois positives se retrouvent dans la **Révélation** de l'Ancien et du Nouveau Testament.

La première Loi sera donnée à Adam et Eve qu'ils refuseront, tentés par le diable. Après la chute de nos premiers parents, l'homme va très vite s'enfoncer dans le péché et se livrer au mal, plus enclin à ses passions qu'à obéir au Seigneur. C'est pourquoi le déluge sera le **premier châtiment divin** pour purifier l'humanité et la refaire avec la descendance de Noé et de ses trois fils; puis ce sera Sodome et Gomorrhe que Dieu purifiera par le feu du Ciel, épargnant Loth et sa famille. Comme l'homme ne savait plus distinguer le bien du mal, Dieu compléta cette **Loi naturelle** et donna une **Loi antémosaïque**. Il défendit à Noé de manger de la viande contenant du sang (Gn 9) et à Abraham, il ordonna la **circuncision** (Gn 17,10) pour montrer par ce signe que le peuple juif lui appartenait. Puis, ce sera la **Loi mosaïque** avec ses Dix Commandements (Ex 20) donnant à ce peuple une Loi devant régir son comportement envers Dieu et le prochain pour atteindre la terre promise. Outre les enseignements dogmatiques et moraux, la loi mosaïque contient des **préceptes cérémoniels** régulant le culte, les cérémonies et les observances religieuses du peuple juif, et enfin les **préceptes judiciaires** et **civils** concernant la justice et la

police de la nation. Ces deux dernières parties de la Loi mosaïque dureront un certain temps, puis seront abrogées par la Loi évangélique.

Les Dix Commandements ne furent pas abolis par Jésus-Christ, comme il le dit lui-même: *«Ne croyez pas que je sois venu abolir la loi et les prophètes, je ne suis pas venu abolir, mais accomplir»* (Mt 5,17), mais accomplis dans la plénitude de l'amour, c'est-à-dire transcendés par le Fils de l'homme. Les lois rituelles concernant les offrandes par les sacrifices, le temple, furent abrogées à la mort de Jésus (décision du concile de Jérusalem) parce que tous ces usages de l'Ancien Testament n'étaient que des figures du Sauveur. *«Les messagers deviennent inutiles quand celui qui est annoncé est présent.»* (Saint Léon le Grand) Les lois civiles juives n'étaient applicables qu'à eux.

**La Loi évangélique ou chrétienne** contenant les deux commandements de Jésus: *«Tu aimeras le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit, voilà le plus grand et le premier commandement, le second lui est semblable: tu aimeras ton prochain comme toi-même.»* (Mt 22,36-39)

Ces deux commandements de l'amour exigent, d'une part, la pratique **de la bonté** et **de la miséricorde** envers le prochain: *«J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir»* (Mt 25,35-37) et, d'autre part, la pratique de la **sanctification intérieure**: *«Dieu est esprit et ceux qui adorent, c'est en esprit et en vérité qu'ils doivent adorer»* (Jn 4,24) tandis que la **Loi judaïque** attachait plus d'importance aux œuvres et cérémonies extérieures. La Loi mosaïque est gravée sur des tables de pierre, tandis que la Loi nouvelle, la loi d'amour de Jésus est gravée dans le **cœur humain** par l'Esprit Saint: *«Je mettrai mes lois dans leur pensée, je les graverai dans leur cœur et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.»* (He 8,10) Maintenant, c'est l'Esprit Saint qui **éclaire** notre intelligence, afin de nous faire connaître

cette Loi nouvelle composée de ces deux commandements et qui **fortifie** notre volonté, afin de nous les faire observer par sa grâce.

La Loi nouvelle était déjà inscrite dans la Loi éternelle de Dieu, puisqu'elle émane du Christ, le Fils de Dieu et Dieu lui-même. La Loi ancienne, concentrée autour du Décalogue, avait pour fin de diriger moralement le peuple juif dans son exode vers la Terre promise et dans son attente du Messie. Mais la Loi nouvelle est comme la loi naturelle, elle s'inscrit au **cœur** de l'homme par l'action du Saint-Esprit. Cette Loi nouvelle inscrite au cœur de l'homme a pour charte les Béatitudes ou le Sermon sur la montagne. La vie chrétienne reposant sur cette Loi évangélique est une vie conduite sous la mouvance du Saint-Esprit, se servant de l'Évangile comme parole de vie, idéal de perfection dans la charité qui est la sainteté.

Mais ce qui rend possible l'application de cette Loi nouvelle qui est plus qu'une continuité du Décalogue, mais un changement d'ordre, une nouveauté radicale qui fait la spécificité de la vie chrétienne, c'est la **grâce** du Saint-Esprit. Ce dernier fait de nous des fils, des héritiers de Dieu capables de crier Abba, Père (Rm 8,15-16) et d'agir comme des fils remplis de l'amour de Dieu, qui a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné. (Rm 5,5) C'est encore par la grâce sacramentelle que l'homme peut accepter et vivre l'exigence de la Loi nouvelle, parce que Jésus nous le dit: «*Sans moi, vous ne pouvez rien faire.*» (Jn 15,5)

Et cette grâce est donnée à l'homme constamment parce que, depuis la mort et la résurrection du Christ, l'homme est sauvé par la grâce du Christ et non par la Loi. Et même si l'homme retombe souvent dans la transgression de la Loi, la grâce ne lui fait pas défaut, parce que, comme nous dit saint Paul: «*Là où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé.*» (Rm 5,20)

Les lois anciennes étaient imparfaites et ne pouvaient pas conduire à la perfection (He 7,19), mais celle du Christ est parfaite, parce qu'en observant cette loi d'amour de Dieu et du prochain, les hommes sont certains de se sanctifier et d'atteindre le but de

leur vie: *participer à la gloire éternelle de Dieu et connaître avec Lui un bonheur sans fin.*

**La Loi nouvelle** est donnée aux hommes par le Fils de Dieu lui-même, tandis que la loi mosaïque, à cause de son imperfection, fut donnée à Moïse par le ministère des anges: *«La loi fut ajoutée en vue des transgressions jusqu'à la venue de la descendance à qui était destinée la promesse, édictée par le ministère des anges et l'entremise d'un médiateur.»* (Ga 3,19)

Dieu continue à nous donner des lois par ses **représentants** sur la terre qui sont les autorités religieuses et civiles. L'Eglise commande au nom de Jésus-Christ quand il a dit à ses Apôtres: *«Qui vous écoute, m'écoute; qui vous rejette, me rejette et qui me rejette, rejette Celui qui m'a envoyé.»* (Lc 10,16)

L'autorité civile tient aussi sa force de Dieu: *«Que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu.»* (Rm 13,1-2) Les lois religieuses sont les six commandements de l'Eglise; les lois civiles sont la loi militaire, le code pénal, le code civil, etc. Mais, selon saint Thomas d'Aquin, la loi religieuse et la loi civile se distinguent de la Loi divine (naturelle et révélée) parce que les premières concernent nos **paroles** et nos **actions** et que la seconde concerne même nos **pensées** et nos **désirs**.

Tout chrétien doit savoir que toute loi humaine s'opposant à la Loi divine est NULLE et n'oblige pas selon la parole des Apôtres: *«Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.»* (Ac 5,29) Tout chrétien doit aussi se souvenir de la conduite des trois jeunes gens dans la fournaise (Dn 3,16-23) et celle des sept frères Maccabées préférant la mort plutôt que de manger des viandes interdites. (2 M 7,1-19)

Par la connaissance de la loi naît la conscience: cette science qui nous fait connaître si une action est permise ou non. La conscience **avertit** et **encourage** avant l'action; mais après

l'action accomplie, elle **apaise** ou **trouble** l'esprit suivant que l'action a été bonne ou mauvaise. «*La bonne conscience rend gai, joyeux et chasse la tristesse comme le soleil chasse les nuages*», dit saint Jean Chrysostome. «*Et la mauvaise conscience rend maussade et agité; c'est un ver, selon saint Thomas d'Aquin, sorti de la pourriture du péché et qui ne meurt pas.*» (Mc 9,48)

C'est pourquoi, pour diriger la conscience humaine et lui permettre d'être et de rester droite, Dieu, par la médiation angélique, a donné à toute l'humanité ces Dix Commandements. Ceux-ci ont pour but de protéger l'homme contre lui-même et de l'empêcher d'offenser Dieu en refusant de l'aimer et de l'adorer, et d'aimer et de respecter son prochain par amour de Dieu.

## La structure interne du Décalogue

Les Dix Commandements sont bien coordonnés et se présentent ainsi:

Les trois premiers invitent tout chrétien à respecter ses devoirs envers Dieu. Comme notre Souverain Maître, Dieu exige de nous dans le premier commandement **adoration** et **fidélité** au Dieu Unique; dans le deuxième, **le respect** de son Saint Nom, et dans le troisième, le **service** dans la prière et le repos dominical.

Le quatrième commandement renferme nos **devoirs** envers les représentants de Dieu sur la terre qui sont, en même temps, parmi tous nos semblables nos plus grands bienfaiteurs: **nos parents**.

Les six autres commandements comprennent nos **devoirs** envers nous-mêmes et envers nos semblables.

Le 5<sup>e</sup> Commandement défend et protège la vie; le 6<sup>e</sup> défend l'innocence du cœur et du corps en les invitant à la pureté; le 7<sup>e</sup> défend les biens; le 8<sup>e</sup> la réputation ou l'honneur individuel; les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> les droits familiaux.

Celui qui observe tous ces commandements sera comblé sur terre des grâces et des bénédictions divines et, après sa mort, il recevra le bonheur éternel. Jésus le dit au jeune homme riche: «*Si*

*tu veux entrer dans la vie éternelle, observe les commandements.»* (Mt 19,17) «*La piété, dit saint Paul à Timothée, est utile à tout car elle a la promesse de la vie, de la vie présente comme de la vie future.*» (1 Tm 4,8)

Les Commandements de Dieu rendent sage (Ps 119,98): «*Heureux l'homme qui se plaît dans la loi du Seigneur. Tout ce qu'il fait réussit.*» (Ps 1,3) Garder les commandements du Seigneur, c'est construire sa maison sur le Roc qu'est le Christ, et ni les pluies, ni les tempêtes ne peuvent la faire s'écrouler. (Mt 7,25) Abraham, Joseph en Egypte, David et Job prouvent tous que Dieu récompense déjà le juste en cette vie. La récompense de celui qui s'attache aux commandements du Seigneur, surpassera tout ce que nous aurons espéré et sera sans mesure et sans fin, selon saint Jean Chrysostome. Mais malheur à celui qui manque à un seul de ces commandements, il sera puni sur terre et demain éternellement en enfer s'il demeure impénitent.

Les peines temporelles de ceux qui transgressent les commandements du Seigneur sont habituellement le *mécontentement, la maladie, la perte de l'honneur ou de la fortune, la souffrance morale, la misère et une mort malheureuse*. Les preuves en sont les habitants de Sodome, les fils d'Héli (Ophni et Phinée) mis à mort par les Philistins parce qu'ils avaient été coupables d'injustices en Israël; Absalon voulut s'emparer du pouvoir par la force et mourut tué par Joab, le général de l'armée du roi David; Balthasar, pour avoir bu dans les vases d'or du temple de Jérusalem, fut bouleversé par la main qui écrivit sur le mur du palais: «*Mané, Thécel, Pharès* signifiant le châtiment de son sacrilège.» Cette nuit-là, Cyrus s'empara de Babylone, Balthasar fut tué et son royaume fut partagé entre les Mèdes et les Perses. Le cruel roi Antiochus Epiphane, roi de Syrie, va persécuter les juifs (martyre du vieillard Eléazar, les 7 frères Maccabées), et il sera vaincu par Judas Maccabée et mourra dévoré par les vers misérablement et désespéré. Et Judas qui trahit Jésus sans repentance se pendit de désespoir.



Dieu ne viendra pas en aide à celui qui méprise ses commandements: *«Sa maison, dit Jésus, repose sur le sable et ne résistera pas aux pluies battantes, aux vents et à la tempête. Elle s'est écroulée et grande a été sa ruine.»* (Mt 7,26-27)

Tous ces commandements sont liés entre eux pour le bien de l'homme et l'assurance de son salut. Et saint Augustin nous dira: *«Transgresser un seul commandement, c'est pécher contre la charité d'où dépend toute la loi.»* Et saint Pierre Chrysologue ajoute: *«Il en est de même d'un instrument dont une seule fausse corde détruit toute l'harmonie.»* Et saint Jacques sera très clair dans son épître: *«Aurait-on observé la loi tout entière, si l'on commet un écart sur un seul point, c'est du tout qu'on devient justiciable.»* (Jc 2,10)

Mais que l'homme ne se décourage pas d'observer les commandements du Seigneur. Avec la grâce du Christ, c'est plus facile, et Jésus nous l'a dit: *«Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger.»* (Mt 11,28-30) Le joug des commandements n'est pas pénible à observer avec la grâce de Dieu et, si nous l'en prions, il nous donnera les grâces nécessaires pour le suivre et l'imiter en tout. *«Si Dieu vous ordonne, dit saint Augustin, c'est qu'il désire que vous fassiez ce que vous pouvez et que vous le priez de vous aider à faire ce que vous ne pouvez pas.»* D'ailleurs en Jésus, l'homme peut tout parce que, si le Christ est en nous, personne ne sera contre nous, et je peux résister au mal et faire le bien si Jésus-Christ résiste au mal et me pousse par son Esprit à faire le bien: *«Je peux tout, dit saint Paul, en celui qui me fortifie»* (Ph 4,13) et *«tout croyant et chrétien, selon saint Pierre Chrysologue, doit être encouragé par les chrétiens et surtout les saints qui ont su, par leur vie, nous donner l'exemple de la vertu et de l'amour de Dieu.»*

## 1<sup>er</sup> Commandement: **tu adoreras Dieu seul**

Ce qui signifie: vous n'adorerez que Moi comme l'Unique et le vrai Dieu. Jésus tenté par Satan corrobore ce 1<sup>er</sup> Commandement en disant: «**Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne rendras un culte qu'à lui seul.**» (Mt 4,10) Les Anciens ont eu beaucoup de dieux étrangers, de faux dieux qu'ils se sont fabriqués et ils ont transgressé l'adoration du vrai et unique Dieu.

### A. Les différents cultes de l'homme

- **Ils ont rendu un culte aux démons**  et le Psaume 95,5 nous le dit: «*Tous les dieux des nations sont des démons.*» C'est là le plus grand des péchés. Beaucoup continuent à transgresser ce commandement en se livrant à la **divination** et à la **sorcellerie**. Pour saint Augustin, «*ils ne peuvent s'adonner à ces pratiques sans passer un pacte avec Satan et le reconnaître comme leur maître et leur dieu.*» Et saint Paul nous l'interdit formellement: «*Je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons et vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons.*» (1 Co 10,20-21) Encore de nos jours, bien des médiums, des sorciers, des cartomanciens, des chiromanciens utilisent les pouvoirs occultes pour manipuler les gens crédules. Dieu seul connaît l'avenir et les secrets des cœurs. Se méfier de tous les gens qui font du spiritisme, du magnétisme, de l'hypnose, du pendule et qui usent de pouvoirs occultes pour soigner les personnes. Ce sont des gens qui font passer en vous des entités ténébreuses qu'ils possèdent, et ces esprits mauvais déstabilisent vos forces physiques et mentales à moyen terme. Les sorciers, qui envoûtent les gens faibles en jetant des sorts pour rétablir des «justices» soi-disant humaines (blessures d'amour, profit financier, retour de gain, etc.), sont manipulés par Satan.
- **Ils rendent un culte aux corps célestes.**  Croyant que les astres étaient des dieux comme l'atteste le livre de la Sagesse: «*Ils*

*considéreront comme des dieux et gouverneurs du monde ou la voûte étoilée ou l'eau impétueuse ou les luminaires du ciel.»* (Sg 13,2) Moïse défendit donc aux juifs de lever les yeux au ciel pour y adorer le soleil, la lune ou les étoiles: *«Prenez bien garde à vous-même. Quand vous levez les yeux vers le ciel, quand vous verrez le soleil, la lune, les étoiles et toute l'armée des cieux, n'allez pas vous laisser entraîner à les adorer et à les servir. Le Seigneur les a créés pour être au service de tous les peuples qui sont sous le ciel.»* (Dt 4,15.19)

Les astrologues manipulent les gens avec leur prédiction en affirmant que les corps célestes gouvernent les âmes. Il n'en est rien. Les astres furent créés par Dieu pour les hommes et non l'inverse, et Dieu seul est le Souverain Maître de la vie, connaissant toute vie puisqu'Il en est l'Alpha et l'Omega, le Principe et la Fin. (Ap 21,6) Donc écouter les astrologues, c'est offenser Dieu, qui seul connaît notre avenir, et c'est vouloir lui ravir le droit de connaître notre vie et de nous la révéler au fil des circonstances et des événements quotidiens. On retrouve également, dans le **panthéisme** et certains **courants ésotériques**, des adeptes qui adorent la terre, le soleil comme des énergies cosmiques possédant des pouvoirs magiques régénérateurs de l'énergie vitale de l'homme.

- ***Ils rendent un culte aux éléments du monde terrestre*** La Sagesse nous dit que *«les païens considéraient comme des dieux le feu ou le vent.»* (Sg 13,2) Les hommes usant mal des éléments terrestres, et les aimant avec excès comme le cupide qui est un idolâtre (Ep 5,5), n'hériteront pas du Royaume des cieux. En effet, on ne peut pas adorer les biens de ce monde et suivre le Seigneur. Jésus nous le dit: *«Nul serviteur ne peut servir deux maîtres: ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent.»* (Lc 16,13)
- ***Les hommes adressent un culte à eux-mêmes, aux autres créatures, et cela provient d'une sensibilité désordonnée, de la flatterie ou encore de la présomption.*** Les hommes dans

leur folie rendent un culte à l'homme, à l'animal ou même à d'autres créatures. Mais quelles sont les raisons d'un tel égarement?

## B. Les trois causes de cet égarement

- Par une *sensibilité désordonnée, un certain déséquilibre affectif ou mental*, des hommes honorent comme des dieux des êtres disparus. De nos jours, de jeunes idoles de la chanson, du cinéma ou du sport sont adulées par les jeunes ou les adultes et même décédées, elles continuent à être vénérées comme des dieux. De nos jours, bien des fans de Michael Jackson veulent faire de lui un dieu et demandent qu'on lui dédie une église, un temple ou une chapelle pour lui rendre un culte. On peut lire déjà dans le Livre de la Sagesse: «*Un père que consumait un deuil prématuré a fait faire une image de son enfant sitôt ravi, et celui qui hier encore n'était qu'un homme mort, il l'honore maintenant comme un dieu et il institua parmi ses serviteurs des rites sacrés et des sacrifices.*» (Sg 14,15)
- Par *la flatterie*. Certains honorent en leur absence ceux qu'ils ne peuvent pas honorer en leur présence, et pour cela, ils se font des images, des statues, des effigies de l'être considéré qu'ils vénèrent à sa place. C'est le cas des hommes politiques, des hommes d'Etat, des grands du monde politique, artistique, sportif, etc. qu'on vénère comme des dieux et qu'on flatte sans cesse en espérant en tirer quelque bien parce qu'ils répondent à nos critères idéologiques, moraux ou politiques. Mais ces hommes aiment être flattés et considérés comme des demi-dieux. Ils peignent leur image auprès du grand public qui a besoin d'idoles parce qu'incroyant et incrédule.

Le livre de la sagesse le relate très bien: «*Les hommes représentaient l'image visible du roi qu'ils honoraient et ainsi, grâce à ce zèle, on adorait ou flattait l'absent comme s'il était présent.*»

(Sg 14,17)

Ceux qui, dans ce monde, aiment et vénèrent les hommes plus que Dieu ressemblent aux personnages bibliques. Et ils sont nombreux, les hommes du monde qui flattent les grands ou les vénèrent comme des dieux fragiles, dans le but d'en tirer quelques avantages. Mais Jésus nous rappelle que mépriser Dieu au profit de l'homme nous écarte du Royaume: «*Qui aimera son père, sa mère plus que moi n'est pas digne de moi.*» (Mt 10,37) Déjà le psalmiste mettait en garde les hommes de l'Ancienne Alliance contre la préférence humaine et le mépris de Dieu: «*Ne mettez point votre foi dans les princes, ni les fils des hommes, ils ne peuvent pas vous sauver.*» (Ps 146,2)

- *Par la présomption.* Certains hommes désirent être considérés comme des dieux et se faire appeler dieux. Ce fut le cas des empereurs romains qui se prenaient pour des immortels, de tous les empereurs de l'Histoire, comme Alexandre le Grand, César, Napoléon, ou dictateurs comme Staline, Hitler, Mussolini, Mao Tsé-Tung, Tito, etc. Déjà dans le livre de Judith, Holopherne méprise le Dieu d'Israël et prend Nabuchodonosor comme dieu se moquant d'Achior révélant la puissance de Yahvé: «*Qui donc est dieu hormis Nabuchodonosor? C'est lui qui va envoyer sa puissance et les faire disparaître de la face de la terre et ce n'est pas leur Dieu qui les sauvera!*» (Jdt 6,2) Concernant un prince de Tyr, le Seigneur demande à Ezéchiël de lui dire: «*Parce que ton cœur s'est enorgueilli, tu as dit: «Je suis un dieu... alors que tu es un homme et non un dieu.»*» (Ez 28,2) Tous les fous d'eux-mêmes, les mégalomanes, les orgueilleux qui ne croient qu'en eux, agissent ainsi. Ils croient plus à leur puissance humaine, à leur propres idées qu'aux commandements divins. Ils se rendent un culte à eux-mêmes comme à des dieux qu'ils croient être. Mais ils découvrent tôt ou tard avec amertume que Dieu renverse les puissants de leurs trônes et qu'il élève les humbles. (Lc 1,52)

Les hommes sont capables de se perdre dans les vices de la chair et en suivant les plaisirs des sens. Ils rendent à leur corps le culte

dû à Dieu et font de leur corps qu'ils adulent un dieu, d'où la parole de saint Paul: «**Leur dieu, c'est leur ventre.**» (Ph 3,19)  
 Dieu ne veut pas d'autres dieux devant lui, c'est-à-dire que Dieu revendique l'**unicité** de Dieu et une **adoration** pour le vrai et unique Dieu qu'il est. Cinq raisons nous motivent donc à adorer le Dieu unique.

### C. Les cinq raisons motivant l'homme à n'adorer que Dieu seul

1. La première raison est le fait qu'adorer un faux dieu **prive Dieu** de sa dignité infinie, de sa majesté incomparable. Si on lui enlève sa dignité divine, on fait injure à Dieu qui la mérite, étant Dieu lui-même et l'Être incréé. Ceci se comprend fort bien parce que, chez l'homme, à toute dignité, à tout rang, on doit des égards ou des honneurs. Le sujet est traître à son roi s'il refuse de lui donner les égards dus à son rang royal. Certains agissent de même envers Dieu: «*Ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible, dit saint Paul, contre une image représentant un homme corruptible.*» (Rm 1,23) Ce qui déplaît souverainement à Dieu, et Celui-ci le dit dans Isaïe: «*Je suis Yahvé, tel est mon Nom! Ma gloire, je ne la donnerai pas à un autre, ni mon honneur aux idoles.*» (Is 42,8)

Les devins prétendent ravir à Dieu le privilège de tout savoir, mais ils ne peuvent pas prédire l'avenir parce que Dieu seul sait tout. Le mot Dieu, θεος (Théos vient du verbe θεασθαι, theasthai, signifiant voir) et c'est un caractère de la divinité de tout voir et de tout savoir. Dieu ne dit-il pas aux faux dieux dans Isaïe: «*Annoncez ce qui doit venir plus tard et nous saurons que vous êtes des dieux*» (Is 41,23) et saint Paul nous le dit également: «*Tout est nu et à découvert aux yeux de Dieu, à qui nous devons rendre des comptes.*» (He 4,13) Les devins, les faux prophètes ravissent à Dieu cette dignité de tout connaître qui lui est propre, et Isaïe les

fustige en ces termes: *«N'est-il pas vrai qu'un peuple doit consulter son Dieu? Consultera-t-il les morts pour les vivants?»* (Is 8,19)

2. La deuxième raison d'adorer Dieu est que Dieu, dans sa bonté et sa générosité infinies, est le **Créateur** et le **dispensateur de tous les biens**. Dieu mérite d'être adoré uniquement parce que sa libéralité est immense, et nous tenons de lui tout bien. Et le fait que Dieu soit le Créateur et le Dispensateur de tout bien fait également partie de sa dignité. *«O Dieu, vous leur donnez, eux, ils ramassent. Vous ouvrez votre main, ils se rassasient.»* (Ps 104,28) Dans le mot Dieu se retrouve l'idée de Dieu **donateur** de toutes choses. θεοσ (Théos) vient de distribution, et le verbe θειν (Thein) signifie pourvoir à toutes choses parce que Dieu remplit tout par sa bonté.

Ne pas reconnaître tout ce que Dieu nous a donné, c'est être ingrat; bien plus, certains se font un autre dieu comme les Hébreux, conduits hors d'Egypte, se feront une idole. Et Dieu dira à Osée: *«Je veux courir après mes amants, qui me donnent mon pain et mon eau, ma laine et mon lin, mon huile et ma boisson.»* (Os 2,7) Ceci arrive aussi quand quelqu'un met son espoir en un autre qu'en Dieu, c'est-à-dire qu'il demande de l'aide à un autre qu'à Dieu. Mais le psaume nous dit: *«Heureux est l'homme, celui-là qui met en Dieu sa confiance»* (Ps 40,5) Et saint Paul nous dira également: *«Mais maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt qu'il vous a connus, comment retourner encore à ces éléments sans force, ni valeur auxquels à nouveau, comme jadis, vous voulez vous asservir.»* (Ga 4,9-10)

3. Le troisième motif de n'adorer que Dieu est dans la **promesse que tout chrétien lui fait à son baptême d'être fidèle à lui seul**. A notre baptême, nous avons affirmé avec fermeté cette promesse de fidélité à Dieu, d'une part, en renonçant à Satan, et, d'autre part, en voulant être fidèle au Seigneur. Malheur à celui qui viole cette promesse, car l'Apôtre dit aux Hébreux: *«Quelqu'un rejette-t-il la loi de Moïse, il est impitoyablement*

*mis à mort sur la disposition de deux ou trois témoins. D'un châtement combien plus grave sera jugé digne, ne pensez-vous pas, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, tenu pour profane le sang de l'alliance dans lequel il a été sanctifié, et outragé l'esprit de la grâce?» (He 10,28-29) Malheur au pécheur qui s'engage sur terre par deux voies et clochant des deux côtés.*

4. Le quatrième motif pour adorer Dieu est la **légèreté du joug divin** comparé à la **pesanteur du joug diabolique**. En effet, le joug diabolique est pesant et, comparé à celui de Dieu, il est épuisant à vivre et à porter, parce que le démon ne cesse jamais de tenter l'homme pour l'épuiser et le perdre. On peut lire dans Jérémie: *«Vous servirez des dieux étrangers, le jour et la nuit, qui ne vous donneront pas de repos.»* (Jr 16,13)

Le démon s'efforce de nous faire pécher le plus souvent possible parce que lui sait que *«celui qui commet le péché est esclave du péché.»* (Jn 8,34) En effet, le vice est un enchaînement au mal, et comme dit saint Grégoire le Grand: *«Le péché non effacé par la pénitence, par son propre poids, ne tarde pas à entraîner à un autre péché.»* Mais adorer Dieu est plus facile que suivre le démon, parce que les préceptes divins ne sont pas pesants. Jésus nous le confirme: *«Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau et moi je vous soulagerai; mon joug est aisé et mon fardeau léger.»* (Mt 11,28-30)

Certains pensent qu'ils font assez s'ils œuvrent autant pour Dieu qu'ils ont travaillé pour pécher. Mais saint Paul nous dit: *«De même que vous avez jadis offert vos membres à l'impureté et au désordre de manière à vous désordonner, offrez-les de même aujourd'hui à la justice pour vous sanctifier.»* (Rm 6,19)

Les esclaves du démon osent l'affirmer: *«Nous nous sommes rassasiés dans les sentiers de l'iniquité et de la perdition, nous avons traversé des déserts sans chemins et la voie du Seigneur, nous ne l'avons pas connue.»* (Sg 5,7) Jérémie dira de ceux-ci, épuisés par le vice qui affaiblit l'homme physiquement et moralement: *«Ils se fatiguent à mal agir.»* (Jr 9,5)



# Table des matières

<b>INTRODUCTION – LA SAGESSE DE LA LOI</b> .....	5
<b>CHAPITRE 1 – LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU</b> .....	11
Les différentes lois divines dans l'histoire humaine .....	11
La structure interne du Décalogue .....	18
<b>1<sup>er</sup> Commandement: tu adoreras Dieu seul</b> .....	21
A. Les différents cultes de l'homme .....	21
B. Les trois causes de cet égarement.....	23
C. Les cinq raisons motivant l'homme à n'adorer que Dieu seul ..	25
D. Les trois manières d'adorer Dieu intérieurement .....	28
E. Les différentes manières d'adorer Dieu extérieurement .....	29
F. Quels sont les péchés commis contre ce 1 <sup>er</sup> Commandement? .....	30
<b>2<sup>e</sup> Commandement: tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain (ou tu ne jureras pas)</b> .....	33
A. Les trois acceptions différentes du mot VAIN .....	33
B. Comment jurer sans offenser Dieu? .....	36
C. La manière et l'opportunité de prononcer le Nom divin avec respect.....	39
D. D'autres manières de respecter la Majesté divine .....	40

E. Les châtiments liés à l'irrespect du Nom de Dieu et de l'Ordre divin .....	40
F. Les moyens de réparer les blasphèmes envers Dieu.....	44
<b>3<sup>e</sup> Commandement: tu sanctifieras le jour du Seigneur.....</b>	<b>47</b>
A. Les raisons de sanctifier le dimanche .....	47
B. Les œuvres à éviter le dimanche .....	52
C. Les œuvres à accomplir le dimanche.....	53
D. Les trois repos nécessaires à la contemplation divine .....	56
E. Les péchés commis contre cette sanctification du dimanche ..	57
F. Les motifs nous poussant à sanctifier le dimanche .....	59
<b>4<sup>e</sup> Commandement: tu honoreras ton père et ta mère.....</b>	<b>64</b>
A. Les devoirs des parents envers leurs enfants .....	66
B. Les enseignements à donner à ses enfants.....	66
C. Le devoir des enfants envers leurs parents.....	67
D. Les bénédictions divines aux enfants honorant leurs parents...	72
<b>5<sup>e</sup> Commandement: tu ne tueras pas .....</b>	<b>76</b>
A. Les différentes raisons autorisant Dieu ou l'homme à faire vivre ou mourir .....	77
B. Les comportements à considérer pour ne pas se suicider passivement .....	80
C. Les différentes manières d'être homicide .....	83
D. Comment se garder de la colère pour éviter le crime .....	85
E. Les trois sortes de colère.....	87
F. Les motifs à considérer pour éviter l'homicide et le suicide .....	90
<b>6<sup>e</sup> Commandement: tu ne feras pas d'impureté.....</b>	<b>93</b>
A. Les trois péchés liés à l'adultère.....	94
B. Les trois preuves de la culpabilité de l'homme dans l'adultère.....	95
C. La fornication dénature l'amour humain dans le plan divin .....	97
D. Cinq raisons fondamentales excluant l'adultère et la fornication.....	101
E. Quelques conseils de sagesse pour se préserver de l'impureté	104

<b>7<sup>e</sup> Commandement: tu ne voleras pas</b> .....	110
A. Les différentes manières de voler son prochain.....	110
B. Les motifs à connaître pour éviter de voler autrui .....	113
<b>8<sup>e</sup> Commandement: tu ne mentiras pas</b> .....	118
A. Les circonstances du faux témoignage: procès et conversation courante .....	119
B. Les trois manières de mentir dans un procès.....	119
C. Les cinq manières de pécher en mentant ou en favorisant le mensonge .....	120
D. Quatre bonnes raisons d'éviter le mensonge .....	122
E. Les 2 degrés dans le mensonge: véniel ou mortel .....	124
F. Les trois manières de combattre le mensonge.....	127
<b>9<sup>e</sup> Commandement: tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain</b> .....	129
A. Les trois degrés dans la concupiscence des biens ou des êtres .....	130
B. Les moyens de vaincre cette concupiscence.....	131
<b>10<sup>e</sup> Commandement: tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain</b> .....	133
A. Six motifs dissuasifs pour ne pas convoiter le bien du prochain .	134
B. Quelques vérités à connaître pour respecter le bien d'autrui ....	138
 <b>CHAPITRE 2 – LES SEPT ŒUVRES DE MISÉRICORDE POUR LE CORPS ET L'ÂME DE L'HOMME</b> .....	143
<b>I. Les sept œuvres de miséricorde relatives à la vie corporelle....</b>	144
<b>II. Les 7 œuvres de miséricorde relatives à la vie spirituelle.....</b>	146
<b>III. Les belles manières de pratiquer la charité.....</b>	151
<b>IV. Les bienfaits de la charité pour le salut du pécheur .....</b>	154
<b>Conclusion: le Décalogue, des lois divines pour tout homme .....</b>	158

**CHAPITRE 3 – LA LOI NOUVELLE DU CHRIST** ..... 161

**I. Introduction à la Loi nouvelle** ..... 161

    A. La présentation des quatre lois relatives à la vie morale ..... 162

    B. Les trois différences fondamentales entre le Décalogue  
        et la Loi nouvelle..... 164

    C. Les quatre premiers effets de la Loi nouvelle  
        sur la vie chrétienne..... 166

    D. Cinq autres effets de la Loi nouvelle  
        pour être un vrai chrétien ..... 169

    E. La charité fait de nous plus que des amis, des fils de Dieu ..... 172

    F. La nécessité d’acquérir l’amour aux effets si salutaires ..... 173

    G. Comment posséder l’amour en nous? ..... 174

**II. Commentaire de l’amour envers Dieu (1<sup>re</sup> partie de la Loi)** ..... 177

    A. Quatre conditions requises pour aimer Dieu selon son désir..... 177

    B. Deux catégories de pécheurs contre la charité ..... 179

    C. Comment aimer Dieu de tout son être?..... 180

**III. Commentaire: l’amour du prochain comme soi-même?  
(2<sup>e</sup> partie de la Loi)** ..... 182

    A. Comment aimer le prochain comme soi-même? ..... 182

    B. Les cinq manières d’aimer notre prochain ..... 184

    C. Comment faut-il aimer ses ennemis? ..... 187

    D. Cinq raisons majeures à faire du bien à ses ennemis ..... 191

**CONCLUSION - LA LOI DIVINE LIBÈRE L’HOMME  
ENCHAÎNÉ À LUI-MÊME**..... 199